

Rapport bilan de mise en œuvre 2015



**STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE
ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI**

Secrétariat Technique du DSRP

Lomé, novembre 2016

PLAN DE PRESENTATION

- Etat de mise en œuvre de la SCAPE en 2015
- Leçons apprises de la mise en œuvre et du suivi-évaluation de la SCAPE en 2015
- Recommandations
- Perspectives

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPE EN 2015

ETAT DU CADRE MACROECONOMIQUE

Stabilité du cadre macroéconomique en 2015

- ❑ Fléchissement de 0,6 point de pourcentage du rythme de croissance
Taux de croissance réel 5,9 % en 2014 à 5,3 % en 2015
- ❑ Inflation maintenue en dessous du seuil communautaire (< 3%)
1,8% en 2015 contre 0,2% en 2014
- ❑ Amélioration du déficit du solde courant hors dons
-8,2% en 2015 contre -12,0% en 2014
- ❑ Augmentation du taux de pression fiscale
20,7% en 2014 à 21,0% en 2015
- ❑ Détérioration du déficit budgétaire, solde budgétaire global
-3,4% en 2014 à - 6,2% en 2015

AXE 1 « DEVELOPPEMENT DES SECTEURS A FORT POTENTIEL DE CROISSANCE »

1.1- Développement du secteur agricole et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Production agricole en baisse par rapport à 2014 tout en étant excédentaire

- taux de couverture des besoins nationaux en produits céréaliers par les productions nationales : 148,4% en 2014 à 106% en 2015
- taux de couverture des besoins nationaux en produits d'élevage par les productions nationales : 70% en 2014 à 48% en 2015
 - déficit pluviométrique
 - réduction des superficies emblavées

1.2- Développement industriel et artisanal

Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) en régression, 99,7 en 2015 contre 129 en 2014

AXE 1 « DEVELOPPEMENT DES SECTEURS A FORT POTENTIEL DE CROISSANCE »

1.2- Développement industriel et artisanal (suite)

Volume des investissements alloués au développement de l'artisanat :

611 millions FCFA en 2014 à 650 millions FCFA en 2015

- renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du ministère, renforcement des capacités de pilotage et de gestion ainsi que les compétences des acteurs sectoriels

1.3- Développement des services

Balance des biens et services (en % du PIB) en amélioration : -19,0% en 2014 à -14,3% en 2015

Crédit à l'économie rapporté au PIB en progression : 36,6% en 2015 contre 34,4% en 2014

Nombre de touristes enregistrés par an : 320 513 touristes en 2014 à 303 891 touristes en 2015

- poursuite des activités du guichet unique du commerce extérieur : phase frontalière terrestre;
- poursuite des réformes au Centre des formalités d'entreprises (CFE).

AXE 2 « RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES »

2.1- Développement des infrastructures de transports

Volume de conteneurs manutentionnés au PAL (TEU) en progression, passant de 380 798 conteneurs en 2014 à 905 700 conteneurs en 2015 (137,8% d'augmentation)

- réalisation de plusieurs exercices de simulation de test de l'efficacité de la mise en application du Code International pour la sûreté des installations portuaires et des navires au port autonome de Lomé et à l'appontement de Kpémé
- adoption en conseil des ministres de la loi portant code de la marine marchande

Pourcentage de routes nationales revêtues avec un assez bon niveau de service en évolution, 49% en 2014 à 55% en 2015

- achèvement des infrastructures routières : travaux d'aménagement et de bitumage de la voie de contournement de Lomé phase1, les travaux d'aménagement et bitumage de la route Adagali-Kpélé Govié et Kabou-Guérin-kouka
- travaux en cours notamment : la réhabilitation de la route nationale n°1 Lomé - Cinkassé sur les sections Atakpamé-Blitta, Kanté-Tandjouaré et Tandjouaré-Cinkassé, l'aménagement et bitumage ou la réhabilitation des routes transversales, entretien d'une grande partie du réseau routier

AXE 2 « RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES »

2.1- Développement des infrastructures de transports (suite)

Trafic annuel de passagers à AIGE en croissance, 616 800 en 2014 à 694 335 passagers en 2015 (soit 12,6%)

- travaux d'allongement de la piste d'atterrissage
- augmentation du nombre de compagnies passant de huit (08) en 2014 à douze (12) compagnies en 2015
- élaboration d'un guide de sécurité de piste
- restructuration du système de sûreté

2.2- Développement des infrastructures énergétiques

Taux d'électrification nationale en augmentation, 30,35% en 2015 contre 28,3% en 2014

- électrification de 70 localités dans une première phase et de 150 localités dans une seconde phase
- électrification de 22 localités pilotes à partir de kits solaires photovoltaïques
- extension de l'éclairage public dans les rues de Lomé et dans les villes de l'intérieur
- branchements promotionnels dans le cadre du projet d'électrification rurale phase 2

AXE 2 « RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES »

2.3- Développement des infrastructures de postes et télécommunications

Taux de pénétration de la téléphonie fixe et mobile en amélioration, 67,11% en 2014 à 70,37% en 2015

Taux de pénétration haut débit en évolution, 7,14% en 2015 contre 3,75% en 2014

- poursuite de la réalisation des projets E-gouvernement et WARCIP
- installation des accès Wifi publics d'une capacité de 100 Mbit/s dans des localités de l'intérieur du pays : Aného, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong
- audit des coûts et tarifs des deux opérateurs de réseau GSM
- contrôles de la qualité des services offerts par les opérateurs de réseaux mobiles

AXE 3 « DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE L'EMPLOI »

3.1- Promotion du système d'éducation et de formation

Taux d'achèvement au primaire en progression, 82,5% en 2014 à 85,4% en 2015

Taux d'abandon au primaire, 11,2% en 2014 à 10,5% en 2015

Taux d'achèvement du secondaire 1 en augmentation, 36,6% en 2014 à 41,6% en 2015

Pourcentage d'étudiants dans les filières scientifiques : 9,7% en 2014 à 9,9% en 2015

- révision des curricula au primaire, formation et recyclage des enseignants
- construction de 150 salles de classe, construction et équipement de 12 salles de classe ainsi que la réhabilitation de 23 bâtiments scolaires au primaire et de 200 salles de classes de CEG
- fonctionnement de cantines scolaires dans 308 écoles primaires publiques
- construction et équipement d'un atelier mécanique d'entretien et de 3 salles de dessin industriel dans la région centrale
- augmentation de la capacité d'accueil des universités publiques par la mise en service de nouveaux amphis

AXE 3 « DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE L'EMPLOI »

3.2- Développement du système et des services de santé, de nutrition et de lutte contre le VIH/sida

Pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu les 3 doses de pentavalent à la hausse, 87,5% en 2015 contre 86% en 2014

Pourcentage de femmes en âges de procréer de 15 à 49 ans utilisant des méthodes contraceptives modernes en évolution, 16,5% en 2014 à 18% en 2015

Pourcentage de femmes enceintes séropositives qui reçoivent des ARV pour la PTME en progression, 87,4% en 2014 à 90% en 2015

- **renforcement des capacités en Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence (SONU)**
- **mise en œuvre de la stratégie «Atteindre Chaque District » (ACD) et l'approche « Atteindre Chaque Enfant» (ACE) dans les 40 districts sanitaires**
- **dissémination de la loi SR dans les six régions sanitaires du Togo**
- **renforcement de l'offre et des services de conseil et dépistage du VIH**

AXE 3 « DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE L'EMPLOI »

3.3- Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Taux de desserte en eau potable en progression, 50% en 2015 contre 47,66% en 2014

Pourcentage des ménages utilisant des installations sanitaires améliorées en augmentation, 41% en 2014 à 57,2% en 2015

- achèvement des trois (03) systèmes d'adduction d'eau potable à Danyi Apéyéomé, Tohoun et Elavagnon à travers la construction de 71,04 km de linéaire de réseau
- 64 branchements publics, 69 bornes fontaines avec 3 châteaux d'une capacité de stockage de 80 m³ chacun
- réalisation de 415 nouveaux forages et réhabilitation de 940 forages

3.4- Promotion de l'équité et de l'égalité de genre

- renforcement des capacités de 50 femmes issues des Institutions de la République, des OSC, des partis politiques et des syndicats sur le genre et les élections
- formation de 42 femmes des groupements féminins de sept préfectures sur le code des personnes et de la famille et sur le code de l'enfant

AXE 3 « DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE L'EMPLOI »

3.5- Renforcement de la protection sociale

Pourcentage de la population bénéficiant d'une assurance maladie passe de 5,8% en 2014 à 7,6% en 2015 (INAM, sans compter les autres types d'assurance maladie initiés par la DOSI, le FNFI, etc.)

- organisation d'une campagne de réparation des fistules obstétricales: 64 cas repérés et :opérés
- programme de transferts monétaires : 14 500 bénéficiaires (femmes enceintes, enfants à risque de malnutrition ou déjà gravement sous-alimentés dans les régions de la Kara et des Savanes)
- programme transferts alimentaires : kits scolaires et autres produits (100 ménages des plus démunis, avec au moins 5000 enfants vulnérables dans les régions)

3.6 Promotion de l'emploi et de la jeunesse

Nombre de jeunes formés en entrepreneuriat par an (hors FINA) en expansion, 1 270 en 2014 à 4 318 en 2015

Nombre de jeunes volontaires mobilisés par an en accroissement, 2 000 en 2014 à 3 194 en 2015

Nombre de plans d'affaires de jeunes financés par an sur le FAIEJ : 600 en 2014 à 463 en 2015

- organisation de la troisième édition de la semaine de l'emploi : enregistrement de 5 049 demandeurs d'emplois (DE) dans la base ANPE
- programme AIDE : 367 primo demandeurs placés en stage et 2 350 autres ont bénéficié du suivi-accompagnement
- 491 emplois dénichés ont été pourvus par 153 entreprises
- forum national du jeune entrepreneur et le forum des jeunes entrepreneurs de l'Afrique
- construction des maisons des jeunes à Lomé, Atakpamé et Kara
- colonie de vacances en faveur de 342 meilleurs élèves de l'examen du BEPC

AXE 3 « DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE L'EMPLOI »

3.7- Promotion de la culture, des sports et des loisirs

Nombre de centres de loisirs Agréés en accroissement passe de 1 en 2014 à 2 en 2015

- élaboration de la liste indicative des sites classés et à classer au patrimoine de l'UNESCO
- renforcement des capacités des artistes et des acteurs culturels sur l'élaboration, la gestion et le suivi-évaluation des projets artistiques et culturels
- équipement du centre de loisirs d'Asséré et réhabilitation du centre de football de Kpalimé
- participation des fédérations nationales aux compétitions continentales et internationales et organisation des championnats scolaires et universitaires
- subventions de l'Etat au centre régional d'athlétisme de Lomé et au Comité national olympique togolais (CNOT)

AXE 4 « RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE »

4.1- Renforcement de la gouvernance politique et institutionnelle

Indicateur CPIA de la Banque mondiale constant, 3 en 2014 et 2015

Nombre de magistrats pour 100 000 habitants en baisse, 3,63 en 2014 contre 3,47 en 2015

Taux de couverture de la TVT : 50% en 2014 à 65% en 2015

- organisation des audiences extraordinaires (Lomé, Sokodé, Kara) avec la libération de 279 détenus sur 750 dossiers étudiés
- élaboration de la politique nationale de la justice (PNJ) assorti du programme d'appui au secteur de la justice (PASJ) avec signature de la convention de financement
- élaboration des spécifications techniques et fonctionnelles de l'application de gestion des contentieux civil, social, administratif et pénal
- poursuite de la modernisation des médias publics : construction du bâtiment technique TVT, location de segments satellitaires

Nombre de policiers par habitants (norme des Nations Unies : 1 policier pour 1400) : 1/1576 en 2015 contre 1/1999 en 2014

Taux de criminalité (rapport entre le nombre de crimes et délits constatés par les services de police et de gendarmerie et l'effectif de la population) en baisse, 2,09 en 2014 à 2,05 en 2015

État de la situation sécuritaire du pays en évolution : 83% en 2014 à 89% en 2015

- réforme du système de défense et de sécurité effectuée par le gouvernement;
- mise en place d'un système informatisé du contrôle des entrées au niveau des frontières;
- Actions médicales gratuites (AMG) dans le cadre de la politique de réconciliation et d'amélioration de l'intégration Armée-Nation

AXE 4 « RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE »

4.2- Gouvernance administrative et locale

Délai moyen de traitement des dossiers de titularisation des agents de la fonction publique constant : 2 mois en 2014 et 2015

- élaboration et validation du plan intégré de communication et du code de procédure administrative
- adoption du décret n° 2015-120/PR du 14 décembre 2015, portant modalités communes d'application du statut général de la fonction publique togolaise

Part du budget transférée aux collectivités locales : 0,05% en 2014 à 0,07% en 2015

- élaboration de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales
- programme bonne gouvernance /décentralisation (ProDeG) : formation de trente-cinq (35) experts en finances locales

AXE 4 « RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE »

4.3- Gouvernance économique

Taux de croissance annuel des recettes fiscales : 13,6% en 2014 à 12,7% en 2015

- évaluation de la gestion des finances publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) et évaluation de la gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA
- décret n°2015-0117 /PR portant composition du conseil d'administration de l'Office Togolais des Recettes (OTR) pris le 11 décembre 2015 et le décret n°2015-0119/PR portant composition du Conseil de surveillance de cette structure pris le 14 décembre 2015
- poursuite de l'informatisation de l'OTR : CDDI et SEGUCE promouvant le recours aux transactions électroniques au PAL
- utilisation à titre expérimental du système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP) et formation des informaticiens de la Cellule Informatique du MEF, de l'ARMP et de la DNCMP
- élaboration et validation en comités sectoriels des outils de programmation opérationnelle (PTBA, TBAI, etc.)
- élaboration des rapports annuels de performance (RAP) 2014 des ministères, du rapport bilan de mise en œuvre de la SCAPE en 2014 et tenue de la session du CNPPD autour de la SCAPE
- ouverture de trois (03) ambassades pour le renforcement du cadre partenarial : Afrique du Sud, Brésil et Maroc

AXE 5 « PROMOTION D'UN DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF, EQUILIBRE ET DURABLE »

5.1- Renforcement du développement à la base

Part du budget de l'Etat mobilisée pour accompagner les communautés à la base : 2,25% en 2015 contre 1,53% en 2014

Nombre de plateformes multifonctionnelles installées : 22 en 2015 contre 71 en 2014

Volume de micro crédits (en milliards de CFA) octroyés : 8,3 en 2014 à 27,2 en 2015

Nombre de microprojets communautaires installés : 202 en 2015 contre 493 en 2014

- Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) : 1 719 jeunes bénéficiaires
- Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) : 870 jeunes bénéficiaires
- lancement de deux nouveaux produits du FNFI : AGRISEF (74 754 bénéficiaires) et AJSEF (8 322 bénéficiaires) ; APSEF (145 385 bénéficiaires)
- Mise en place du programme d'urgence de développement communautaire (PUDC)

5.2- Aménagement du territoire et réduction des déséquilibres régionaux

Nombre de mesures prévues et réalisées par la politique nationale d'aménagement du territoire : 1 en 2015 contre 0 en 2014

- élaboration de dix (10) cartes thématiques nationales dans le cadre du renforcement du fonctionnement du système d'information géographique (SIG)
- réalisation de la phase préparatoire devant conduire à l'élaboration du SNAT
- formation de 44 députés issus de la Commission agro-pastorale et de l'aménagement du territoire et de la Commission environnement conduisant au vote de la loi portant loi-cadre sur l'Aménagement du Territoire le 28 décembre 2015 et promulgué le 04 janvier 2016
- réalisation des études pour l'identification des agropoles sur toute l'étendue du territoire national en tenant compte des potentialités de production, de commercialisation et de transformation agroalimentaire

AXE 5 « PROMOTION D'UN DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF, EQUILIBRE ET DURABLE »

5.3- Environnement, gestion durable des ressources naturelles et cadre de vie

Part des superficies des écosystèmes protégés pour la conservation de la biodiversité : 7% en 2014 à 7,3% en 2015

- délimitation consensuelle des aires protégées prioritaires d'Alédjo, Balam et Fazao-Malfakassa

Volume de bois issus des plantations légalement exploitées (m³) : 43.768,5 m³ en 2014 à 22.000 m³ en 2015

Superficie de terres dégradées restaurées en hausse, 171,5 ha en 2014 à 210 ha en 2015

Nombre de projets de Changements Climatiques (CC) mis en œuvre : 7 projets en 2015 contre 3 projets en 2014

- poursuite de la mise en œuvre du projet d'adaptation de l'agriculture togolaise aux changements climatiques (ADAPT)
- mise en œuvre des projets comme : Projet de renforcement des capacités nationales décentralisées de gestion de l'environnement (PRCNDGE), Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation des terres (REDD+), Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT)
- pause d'un (1) épis rocheux permettant de protéger 350 m de côte contre l'érosion
- élimination à Lomé de cinq (5) grands dépotoirs et curage du canal d'équilibre de la lagune sur une distance de 2, 4 km

LEÇONS APPRISES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPE EN 2015

Bonnes pratiques

- poursuite des réformes en cours dans tous les secteurs avec l'appui constant des PTF
- amélioration de la capacité d'absorption des dotations budgétaires consacrées à l'investissement public : le taux d'exécution desdites dépenses passe de 70,4% en 2013 à 89,8,0% en 2014 puis à 99,3% en 2015.
- suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen des résultats du bilan 2014 dans tous les départements ministériels sous l'impulsion du Premier Ministre

Principales contraintes

- aléas climatiques
- insuffisance des allocations budgétaires par rapport aux besoins d'investissement dans les secteurs
- faiblesse du financement de l'agriculture par les banques
- absence d'un mécanisme de murissement des idées de projet par des études
- faiblesse du système d'information et de monitoring dans les ministères

RECOMMANDATIONS D'ORDRE GLOBAL

- poursuivre la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) qui est l'une des priorités des actions du gouvernement pour combler le déficit social
- poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales
- mettre en œuvre le programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV)
- mettre en œuvre le Programme national de renforcement des capacités et de modernisation de l'Etat pour le développement durable (PNRCME-DD)
- rendre opérationnel le système intégré de suivi-évaluation proposé par le Projet de renforcement des capacités en suivi-évaluation au Togo (PRCSET)
- poursuivre la mise en œuvre des recommandations des audits stratégiques et organisationnels des départements ministériels audités
- mettre en œuvre la feuille de route de mise en place et d'opérationnalisation des structures de planification et de suivi-évaluation dans les ministères et institutions

RECOMMANDATIONS SECTORIELLES SPECIFIQUES

- élaborer un document de politique diplomatique du Togo muni d'un plan d'actions d'implantation des ambassades
- renforcer la collaboration entre l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) et les ministères/institutions dans la définition, la collecte et le traitement des indicateurs de développement
- élaborer un document de vision de l'enseignement technique et professionnel
- renforcer le dispositif de la sécurité routière (équipement en radar manuel, alcotest, sensibilisation dans les écoles, etc.)
- etc.

PERSPECTIVES

- Nouvel agenda mondial à l'horizon 2030: Le Togo est activement engagé dans l'alignement de ses politiques de développement sur les objectifs de développement durable (ODD);
- Formulation du plan national de développement (PND) 2018-2022: il fera suite à la SCAPE, processus déjà démarré;
- Revue globale de la mise en œuvre de la SCAPE: revue sur la période 2013-2015 en cours. Les conclusions et recommandations de cet exercice vont alimenter l'élaboration du PND;
- Approche participative et inclusive : processus de formulation du PND est conduit dans une approche participative et inclusive, afin de ne laisser aucun togolais pour compte.

**MERCI
POUR VOTRE
AIMABLE ATTENTION**

The logo for SCAPE features the word "SCAPE" in a stylized, bold font. The letters are colored as follows: 'S' is green, 'C' is yellow, 'A' is red with a white star in the center, 'P' is green, and 'E' is yellow. The letters have a black outline and are set against a white background with a light blue dotted pattern.

SCAPE

STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE
ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI

site web: www.scape.tg